



Présent(e)s : M. Michel Cribier, Mme Sylvie de Lannoy, Mme Arlette Liébert, M. Pierre Lucot, Mme Marie Lutte, Mme Catherine Nataf, M. Christian Peter, M. Philippe Roufiat et Mme Marie-Antoinette Vitse.

Excusé(e)s : Mme Nelly Garnier, Mme Claire Vacher, M. Pierre Schneider, Mme Alice Quiles et Mme Nadine Pouillon.

Il est constaté l'absence de nombreux membres du bureau du Conseil de quartier depuis deux réunions.

Intervention de M. Pacôme Rupin, Adjoint au Maire du 4e chargé de l'engagement associatif et citoyen et élu référent du Conseil de quartier Arsenal.

Budget participatif

M. Pacôme Rupin, élu référent du Conseil de quartier Arsenal, explique à nouveau le cadre du dispositif du Budget participatif, qui offre à tous les parisiens la possibilité de proposer des projets depuis la mi-janvier jusqu'en mars sur une plateforme d'idéation.

Il explique que certaines informations sont obligatoires lors d'un dépôt de projet sur la plateforme et que d'autres sont à l'avis du porteur de projet. Une discussion est menée par le chargé de communauté de la plateforme de la Ville de Paris pendant une période de trois semaines, durée pendant laquelle le projet est en discussion sur le site. Le citoyen ou collectif de citoyen qui propose un projet peut par exemple donner une estimation de son projet, qui une fois confirmé par la période de discussion sera mis à l'étude des services de la Ville et budgété.

Il rappelle la volonté de Mme Anne Hidalgo, Maire de Paris de développer la participation des parisiens dans la construction de la Ville en orientant 5% du budget d'investissement de la mandature vers ce nouveau dispositif. Les mairies d'arrondissement ont été invitées à transférer une partie de leur budget d'investissement vers le budget participatif d'arrondissement.

Le bureau envisage de chercher dans ses archives les anciens projets qu'il pourrait porter au budget participatif et d'en débattre au Conseil de quartier du mois de février.

M. Michel Cribier propose de présenter un projet sur le portail de l'Hôtel de Charles situé au 5, rue Beautreillis.

Place de la Bastille

M. Pacôme Rupin annonce la tenue, au lendemain de la réunion du Conseil de quartier, de la première réunion inter-arrondissement organisée dans le cadre de la concertation sur le futur aménagement de la place de la Bastille. Un groupe de 6 représentants du Conseil de quartier Arsenal vont ainsi pouvoir échanger avec des représentants des Conseils de quartier des 11^e et 12^e arrondissements sur leur analyse personnelle de la place.

Suite aux divers échanges réalisés lors de la marche exploratoire du samedi 17 janvier, M. Pacôme Rupin fait part au bureau d'un avis consensuel favorable à l'intégration du boulevard Bourbon à la place de la Bastille, ainsi que celle du Port de l'Arsenal. Il l'informe également de l'idée partagée de descendre la piste cyclable-actuellement située sur le trottoir du boulevard Bourdon-sur la route, afin de libérer un espace plus large pour la ballade piétonne. Il précise que la marche exploratoire a lancé une grande réflexion sur le boulevard Bourdon.

Sylvie de Lannoy, présidente du Conseil de quartier Arsenal, présente un compte-rendu rapide de la marche exploratoire à laquelle elle a assisté.

Le constat général qui a été établie est celui d'une place « en bazar », ayant besoin d'être uniformisée.

A été également remarqué :

- la présence de trottoirs très hauts difficiles d'accès aux personnes à mobilité réduite

- l'utilisation actuelle des mikados, qui a souligné le manque d'assise sur la place, de zones de rencontre (de rendez-vous), et d'équilibre dans l'occupation de la place
- la nécessité de remettre de la vie en piétonnant les petites rues comme la rue de Charenton
- des voies automobiles à réduire et l'idée du sens circulatoire à maintenir
- dégager des sens de circulation en amont de la place au vu des axes Nation / République, et République / accès à l'autoroute par le boulevard Bourdon),

Place Theilhard de chardin

Le bureau se dit déçu suite à la réponse apportée par le Mairie du 4^e. Il rappelle qu'il attend depuis une dizaine d'années les fouilles qui seront prochainement effectuées et annoncées par la Mairie du 4^e.

Il partageait le sentiment que les bacs aménagés sur la place étaient l'impulsion d'un projet de réaménagement et une transition pour l'élaboration définitive du réaménagement de cet espace, mais constate qu'il est question de revenir au départ de la réflexion.

Il partage l'avis que la place Theilhard de chardin est un projet municipal, non propice à être porté dans le cadre du budget participatif, compte tenu que les 824000 euros n'est pas une somme suffisante pour le réaménagement de la place.

Playground

Le bureau du Conseil de quartier Arsenal s'étonne de la réponse de la Mairie du 4^e au sujet du projet Playground. Il précise que l'Esplanade des Villes est grande et s'aperçoit que les riverains du boulevard Bourdon défavorables du projet ont eu gain de cause.

Il rappelle que les occupants du quartier soutenaient avec ferveur l'aménagement Playground qui a connu un gros succès.

Le bureau était favorable à l'installation d'un complexe sportif ouvert de manière continue et fait remarquer que l'installation d'un complexe sportif rue des jardins Saint-Paul va nuire aux habitations au vu du bruit que ce type d'équipement génère. Il s'interroge sur la pertinence de mettre un équipement sportif dans un équipement de sport.

Équipement installé pour trois mois devant le pavillon de l'Arsenal, il demande à la Mairie s'il est possible d'implanter le Playground devant la Préfecture boulevard Morland, en attendant le nouveau projet. Si cette expérimentation a du succès, le bureau propose de l'intégrer au futur projet du bâtiment.

Divers

Le bureau souhaite connaître les suites de la concertation sur le réaménagement du village Saint-Paul annoncée lors de la réunion publique qui s'est déroulée à la Mairie du 4^e arrondissement.

Il signale la fermeture de nombreux commerces de la rue Saint-Paul.

Mme Arlette Liébert propose un aménagement de zone 30 au niveau de la rue Neuve-Saint-Pierre.

Le bureau fait remarquer que le parking à moto implanté au début de la rue de Sully est vide et que les deux roues motorisées se mettent à côté sur le trottoir.

Il a constaté sur le boulevard Bourdon devant le pavillon de l'Arsenal l'abattement de plusieurs arbres. Il demande à la Mairie du 4^e si les arbres abattus vont être replantés.

Prochaine réunion du bureau en 2015

Mercredi 11 février, mardi 24 mars, mardi 14 avril, mardi 12 mai, mardi 9 juin et mardi 23 juin, de 19h à 21h à la Maison des Associations du 4^e.



Présent(e)s : M. Michel Cribier, Mme Arlette Liébert, Mme Marie Lutte, Mme Alice Quiles, Mme Claire Vacher, M. Philippe Roufiat, M. Pierre Schneider et Mme Marie-Antoinette Vitse.

Invitée : Mme Adgharouamane.

Excusé(e)s : Mme Jane Callaghan-Honig, Mme Sylvie de Lannoy, M. Gilbert Four, Mme Bernadette Huger, M. Pierre Lucot, Mme Nadine Pouillon et M. Gilles Venhard.

Intervention de M. Pacôme Rupin, Adjoint au Maire du 4^e et élu référent du Conseil de quartier

Base vie de chantier

M. Pacôme Rupin explique aux membres du bureau que les bases vie de chantiers sont des lieux accueillant du matériel lors de projet mené dans l'arrondissement. Il précise qu'un nombre important de chantiers est mené par GRDF, ERDF et Chauffage urbain dans le 4^e arrondissement. Il informe le bureau que la base vie de chantier actuellement située Quai Henri IV est lié au chantier GRDF de l'île Saint-Louis et devrait disparaître à l'issue de la fin des travaux prévus à la mi-avril 2015. Suite à la demande du Conseil de quartier, la base vie localisée rue de l'Arsenal a été enlevée. M. Pacôme rupin demande au bureau quels endroits pourraient servir de base vie dans l'hypothèse de futurs chantiers à mener. Il précise que le quartier de l'Arsenal est le quartier de l'arrondissement qui va connaître les transformations les plus importantes, notamment avec le projet de réaménagement de la place de la Bastille, dont la concertation a débutée.

Square Gally

M. Pacôme Rupin rappelle le projet du Maire du 4^e d'élargir le square Galli soit du côté des quais de Seine soit du côté de l'école Massillon, comme l'a suggéré le bureau. Ce projet est en attente du projet de la Ville de Paris d'aménager une ligne de bus à haute qualité de service (bus silencieux électrique en site propre type tramway) passant par les quais hauts de la Seine. En fonction du projet décidé, le réaménagement du square Galli pourra être défini.

Theilhard de Chardin

M. Pacôme rappelle que les fouilles archéologiques sont prévues sur la place Teilhard de Chardin en 2015, mais au vue des procédures administratives complexes (convention Ministère de la culture/ Mairie de Paris) pourraient déborder sur 2016.

Le boulevard Bourdon

M. Pacôme Rupin rappelle le plan vélo mis en place par l'équipe municipale parisienne : descendre sur la chaussée les pistes cyclables afin de libérer les trottoirs pour la ballade piétonne. La consultation étant finie et le projet voté, de nouvelles pistes cyclables devraient apparaître en 2016. Il assure au bureau l'intérêt de végétaliser le boulevard Bourdon, projet souvent évoqué en réunion de Conseil de quartier, afin de faire un écho aux jardins bas du port de l'Arsenal par la réalisation de jardins hauts. Véritable trait d'union entre les berges de Seine et la place de la Bastille, il soulève l'opportunité de donner via le boulevard Bourdon une véritable identité au quartier de l'Arsenal et la cohérence d'offrir une ballade verte dans l'ensemble du quartier au biais des projets envisagés (square Gally, place Theilhard de chardin et boulevard Bourdon). Il annonce qu'une demande de la Mairie de Paris en faveur de la modification des plans des bus 86 ou 87 a été effectuée et que la modification des plans de bus est actuellement à l'étude et en cours de discussion.

Budget Participatif

Les projets actuellement proposés sur la plateforme du budget participatif sont présentés succinctement. Trois projets concernent le quartier le quartier de l'Arsenal. Le bureau se demande s'il n'est pas un peu prématuré de proposer un aménagement du boulevard Bourdon au budget

participatif alors que le nouveau projet de la place de la Bastille n'est pas défini. Dans le cadre du réaménagement de la place et d'un agrandissement de l'espace piétonnier, il fait part de la nécessité de se questionner sur le maintien des activités régulières (fête foraine, brocante) occupant le boulevard Bourdon. M. Pacôme Rupin explique la révolution impulsé par le budget participatif entre les Conseils de quartier, les services de la Ville et la mairie, assurant la trace d'un projet, la garantie qu'il sera regardé, étudié et peut être soutenu (liké). Il assure que le soutien de projet via les like, permet de rendre compte de l'existence d'une demande.

Réponses aux questions

M. Pacôme Rupin explique que la Mairie du 4^e continue à avancer sur le projet d'un équipement sportif dans le quartier de l'Arsenal et encourage le bureau à proposer des projets au budget participatif dans ce sens. Il explique que l'intention d'aménager l'esplanade des Villes s'est vu refusé au niveau de la Ville de Paris par l'Adjointe d'Anne Hidalgo en charge de la Mémoire.

Concernant le village Saint-Paul, les travaux ont été entamés par la RIVP et vont être longs. Il invite le bureau à réfléchir à l'identité à donner à ce lieu. Adjoint au Commerce au courant des fermetures nombreuses de la rue Saint-Paul, il assure au bureau son étroite relation avec les commerçants et l'invite à lui transmettre des idées commerciales ou diverses sur le village Saint-Paul.

Informant le bureau de l'ouverture de deux nouveaux restaurants boulevard Morland, il expose le projet parisien « des heures heureuses » qui permet lors d'un parcours d'aller manger et boire entre 18h et 21h. Cette initiative pourrait contribuer à la revalorisation du boulevard Morland. Le bureau réfléchit à établir un dépliant qui pourrait dynamiser le commerce dans le quartier.

Réunions inter-arrondissement sur la place de la Bastille

A la veille de la deuxième réunion inter-arrondissement, quelques échanges ont été menés. L'importance d'insister sur l'accessibilité et les traversées a été partagée par l'ensemble des arrondissements limitrophes à la place. Il est prévu pour la seconde réunion que l'APUR fournisse des plans pour travailler et que le bilan de la concertation mené par le pavillon de l'Arsenal avec les enfants soit prochainement transmis.

Présentation du projet de Michel Cribier : Portail de l'Hôtel Raoul

Au biais d'une projection, M. Michel Cribier présente un projet de restauration du portail de l'Hôtel Raoul. Les membres du bureau souhaitent proposer son projet au budget participatif au nom du Conseil de quartier Arsenal.

Divers

Propreté

Recevant des plans cartographique élaborés par les services de la Direction de la Propreté et de l'Environnement, le bureau est invité à transmettre à la Mairie du 4e son diagnostic personnel nourri de sa connaissance du terrain, en modifiant, amendant ou supprimant les éléments fournis.

Propositions au Budget participatif

M. Philippe Roufiat propose le réaménagement d'un espace rue Schomberg sur lequel fut un projet d'un ancien gymnase. Il demande à la mairie des informations concernant un projet de deux ans piloté par la Ville situé au 10 rue Charles V (actuellement centre de recherche interdisciplinaire).

Mme Arlette Liebert propose de mettre la rue Beautreillis en zone de rencontre et de la végétaliser.

Prochaine réunion du bureau en 2015

Mardi 24 mars, mardi 14 avril, mardi 12 mai, mardi 9 juin et mardi 23 juin
de 19h à 21h à la Maison des Associations du 4^e.



Présent(e)s : M. Michel Cribier, Mme Sylvie de Lannoy, M. Gilbert Four, M. Pierre Lucot, Mme Alice Quiles, M. Philippe Roufiat, M. Pierre Schneider Mme Claire Vacher, et M. Gilles Venhard.

Invitée : Mme Sarah Kwcsar et Mme Laetitia Duchesne.

Excusé(e)s : Mme Sylvie Brod, Mme Bernadette Huger et Mme Nadine Pouillon.

Ne pouvant être présent, M. Pacôme Rupin, Adjoint au Maire du 4^e et élu référent du Conseil de quartier Arsenal, transmet ses excuses au bureau.

Budget Participatif

M. Michel Cribier informe le bureau que l'ensemble des projets déposés et visibles sur la plateforme sont actuellement en cours d'études jusqu'à la mi-juin. Le projet de restauration du portail de l'hôtel Raoul a obtenu 9 soutiens et 14 commentaires sympathiques. Il fait part de la difficulté rencontrée lors de la navigation sur la plateforme aux membres du Conseil de quartier.

La coordinatrice des Conseils de quartier informe le bureau que 74 projets ont été déposés pour le 4^e arrondissement, la majorité étant en faveur d'une réappropriation de l'espace public par les habitants. Elle explique les différentes thématiques des propositions déposées : réaménagement de différentes places et squares de l'arrondissement, création de nouvelles balades, projets de deux écoles pour la création de nouveaux espaces (salle polyvalente de l'école de la rue des Tournelles, potager sur le toit de l'école Saint-Merri), réaménagement d'espaces sportifs...

Elle rappelle le calendrier du budget participatif 2015 : les projets non refusés sont depuis le 15 mars en cours d'études par les services de la Ville, qui soumettront à la Mairie d'arrondissement une liste de projet techniquement et budgétairement réalisables. Une commission ad-hoc d'arrondissement sera décisionnaire de la liste des projets qui seront soumis au vote de septembre. Cette commission - qui n'est actuellement pas encore constituée dans le 4^e arrondissement - a l'obligation d'être constituée au moins par les membres cités par la charte parisienne du Budget participatif : Maire d'arrondissement, représentant de la Maire de Paris, élus de différents partis politiques et représentants de la démocratie locale.

Elle ajoute que la semaine de vote prévue au mois de septembre fera l'objet de deux consultations : un vote pour un ou plusieurs projet(s) parisien(s) et un vote pour un ou plusieurs projet(s) d'arrondissement(s).

Teilhard de Chardin

Le bureau insiste sur la mise en place d'une concertation pour l'élaboration du projet Place Teilhard de Chardin. Il se dit déçu de constater que rien ne pourra être réalisé avant l'été 2015.

Il regrette qu'une fois la période de crue de la Seine passée, les mikados actuellement installés soient retirés de la place et demande à la Mairie s'il n'est pas possible de les laisser sur la place, compte tenu de leur succès important et que la période estivale est propice aux assises nombreuses.

Place de la Bastille

Les représentants du Conseil de quartier Arsenal siégeant en réunions inter-arrondissement travaillant sur le futur aménagement de la place de la Bastille sont satisfaits de celles-ci : la réunion du mois de mars a permis, en petit groupe, de faire émerger sur plan les idées de chacun. Pilotée par l'APUR, elle fut plus constructive que la précédente, avec une trentaine de participants. Un sentiment de réelle écoute s'est fait ressentir par les représentants du Conseil de quartier Arsenal, satisfait de « laisser libre cours à l'utopie ».

M. Pierre Lucot ajoute que l'organisme qui va être choisi pour coordonner la concertation n'est actuellement pas encore choisi. Il souhaite savoir comment le Conseil de quartier va s'inscrire dans la démarche globale.

Divers

Ayant constaté la réalisation de forages et l'accrochage de plannings sur site, les membres du Conseil de quartier demandent à la Mairie du 4^e quel est le projet envisagé pour le 10 rue Charles V. Il fait part de son intérêt profond à connaître le devenir de ce bâtiment, regrettant que les travaux actuels à l'angle de la rue Beautreillis et de la rue Neuve Saint-Pierre visent à élaborer des bureaux plutôt que des logements.

Il a été constaté en prenant les quais de nouveaux présentoirs accrochés sur les parapets devant l'Hôtel de Ville (bouquinistes). Certains membres du conseil souhaiteraient être concerté si des choix devaient être retenus. La présence de ces prototypes a été remarquée depuis au moins 2 ans.

Le bureau s'interroge sur les travaux à venir dans la cour Bérard : il évoque la démolition de l'ancienne imprimerie et de la construction envisagée d'un immeuble de 5 étages.

Suite aux interrogations de certains membres au sujet du bâtiment Morland, il est indiqué qu'un appel à projets a été lancé par la Mairie de Paris pour une vingtaine de sites Parisiens parmi lesquels est intégrée la Tour Morland.

Le Conseil de quartier apprécie les nouveaux arrêts de bus mais signalent que la protection au vent et à la pluie est diminuée en comparaison avec les modèles précédents.

Echangeant sur la réforme des Conseils de quartier, les membres du Conseil de quartier Arsenal réitèrent leur opposition à l'intégration des commerçants aux conseils de quartier. Il rappelle qu'il a connu un lobby très important de ceux-ci auparavant lors des réunions et s'inquiète qu'une dérive vers la marchandisation des Conseils de quartier s'installe.

Mme Alice Quilès informe le Conseil de quartier de l'état d'avancement du projet Aux quatre coins du quatre, rappelant la naissance du projet sous Mme Dominique Bertinotti et le cheminement difficile de celui-ci. Elle précise que le dépôt des statuts de l'association a été effectué le jour même du conseil à la Préfecture.

M. Pierre Lucot fait part lors de la réunion du ravalement de l'école Massillon. Il évoque le risque de ne plus voir sa magnifique façade dans le cas où son association perd le second recours et regrette que la Mairie du 4^e ne soit pas été un soutien, en défaveur de la construction d'un immeuble de 5 étages.

Deux personnes membres d'une *association de parents d'élèves* et de l'*Association Guinée et Développement*, sont présentes pour proposer au Conseil de quartier d'organiser une brocante au mois de juin. Elles l'informent par ailleurs que l'association présidée par M. Ismaël Ba s'est rapprochée du cabinet de M. Christophe Girard, Maire du 4^e, pour l'organisation d'une collecte - en partenariat avec la Mairie du 12^e arrondissement - réalisée dans le but de récupérer toute forme de matériel pour les envoyer en Afrique. Les membres du Conseil de quartier Arsenal présents soulèvent les délais courts pour l'organisation d'un tel projet en juin 2015 mais trouvant l'idée intéressante, ils proposent le boulevard Bourdon comme lieu d'accueil d'un éventuel vide-grenier pour le quartier de l'Arsenal. La coordinatrice des Conseils de quartier évoque cependant l'habitude du Conseil de quartier Saint-Gervais à travailler avec des associations locales de l'arrondissement tous les 2 ans.

La coordinatrice des Conseils de quartier propose qu'une présentation du dispositif Lulu dans ma rue soit réalisée au prochain conseil du mois d'avril.

Prochaine réunion du bureau en 2015

Mardi 14 avril, mardi 12 mai, mardi 9 juin et mardi 23 juin
de 19h à 21h à la Maison des Associations du 4^e.



Présent(e)s : M. Michel Cribier, Mme Sylvie de Lannoy, M. Gilbert Four, Mme Bernadette Huger, M. Pierre Lucot, Mme Marie Lutte, Mme Catherine Nataf, Mme Alice Quiles, M. Philippe Roufiat, Mme Claire Vacher, M. Gilles Venhard et Mme Marie-Antoinette Vitse.

Excusé(e)s : M. Pierre Schneider, M. Patrice Migault, et Mme Nadine Pouillon.

Invitées : Mme Sarah Klucsar et Mme Laetitia Duchesne.

Point d'actualité de Pacôme Rupin, élu référent du Conseil de quartier Arsenal

M. Pacôme Rupin explique que la réunion publique sur la réforme des Conseils de quartier du 4^e a permis l'émergence de propositions et de débattre sur certains points de la charte proposée. Il rappelle que celle-ci a été constituée à partir des différentes réflexions menées lors des commissions de réforme des Conseils de quartier organisées depuis septembre 2014 en Mairie d'arrondissement. Il informe les membres du Conseil de quartier qu'après l'arbitrage de M. Christophe Girard, Maire du 4^e, une version finale du document de charte leur sera envoyée dans la perspective d'une validation définitive de celle-ci lors de leur réunion du mois de mai.

Il annonce l'événement *Les Heures Heureuses*, animation à l'initiative de la Mairie de Paris en partenariat avec des restaurants parisiens. L'idée est de faire découvrir pendant trois jours - du 24 au 26 juin - des restaurants aux parisiens en leur proposant des bouchées à l'heure de l'apéro. Il informe que quatre établissements du quartier Arsenal souhaitent pour le moment participer à cet événement : Esprit de famille, L'Affranchi, le Tchaï Muras et le restaurant italien situé à l'angle du boulevard Bourdon et de la rue Mornay. Il précise son souhait de faire une communication spéciale pour le quartier et invite le Conseil de quartier à participer s'il le souhaite au moyen de son budget de fonctionnement. Il ajoute que 250 restaurants sont partenaires de cette animation parisienne.

Il aborde l'appel à projet de la Ville de Paris *Réinventer Paris* au sein duquel de nombreux bâtiments parisiens sont ouverts à la proposition de projets, notamment le bâtiment Morland. Il ajoute qu'un jury international de sélection se tiendra cet été pour sélectionner les différentes offres. Le projet sur l'immeuble Morland dépasse le quartier et concerne l'ensemble de Paris. M. Pacôme Rupin assure aux membres du conseil qu'il est disponible pour échanger sur leurs idées.

Il informe le Conseil de quartier du souhait de Mme Anne Lebreton, Chargée de la lutte contre les exclusions, de le rencontrer suite aux interrogations évoquées lors de nombreuses réunions.

Base vie de chantier

M. Pacôme Rupin rappelle l'échange avec le Conseil au sujet des bases vie de chantier. Il l'informe qu'il est prévu d'importants travaux concernant les égouts, qui présentent un état moyen ou mauvais. Il demande ainsi aux membres du Conseil de quartier quels lieux leurs semblent approprier pour les bases de vie de chantier.

Le Conseil de quartier propose l'espace situé sous le viaduc dans la continuité du port de l'Arsenal. Dans le cas où sa demande d'y accueillir *Playground* soit refusée, il propose l'espace devant la préfecture Morland comme seconde proposition.

Réforme des Conseils de quartier

M. Pierre Lucot explique qu'il a été demandé de débattre en conseil de quartier sur quelques points nourrissant le débat lors de la réunion publique du 1^{er} avril. (Ouverture des conseils, vote, présidence...)

Suite au calendrier proposé lors de la réunion publique, le conseil de quartier échange sur le diagnostic proposé en fin d'année civile qui ne lui semble pas être une de ses missions. Il fait part de sa préférence d'être le relai des parents d'élèves et d'accueillir certains acteurs locaux quand ils le nécessitent afin d'entendre leur demande et d'y répondre.

Il insiste sur le rôle principal de la communication et envisage d'amender et de débattre à leur réunion du mois de mai, suite à la réception de la nouvelle version de la charte.

Teilhard de Chardin

Malgré l'enthousiasme du Conseil de quartier pour les mikados temporairement placés sur la place Teilhard de Chardin, M. Pacôme Rupin rappelle que ces équipements des berges de la Seine sont voués à revenir à leur emplacement d'origine une fois la période de risque de crue terminée. Il ajoute que le Secrétariat Général de la Ville ne souhaite pas reconduire de marché avec ce prestataire.

Afin de se faire une idée du coût d'un aménagement de ce type, les membres du Conseil souhaitent connaître le prix d'un mikado.

M. Pacôme Rupin explique que les fouilles archéologiques prévues sur la place devraient débiter assez rapidement et que les conventions sont en cours de signatures. La Mairie du 4^e travaille actuellement sur l'élaboration d'un calendrier prévisionnel qui inclut les phases de convention, de concertation et de réalisation de projet. Il ajoute que le Conseil de quartier aura un rôle central dans la phase de concertation.

Mme Sylvie de Lannoy, Présidente du Conseil de quartier Arsenal, évoque le manque de réponse concernant la possibilité d'achat par la Ville de Paris de la place Teilhard de Chardin. M. Pacôme Rupin confirme que l'on pourrait mieux travailler si le terrain appartenait à la Ville de Paris.

Le Conseil de quartier réitère sa demande pour que le terrain de sport *Playground* qui avait occupé la place l'été dernier, soit placé devant le bâtiment Morland pendant la mise en place de l'appel à projet.

Lulu dans ma rue

Deux membres de l'association *Lulu dans ma rue* sont venus présenter le projet *Lulu dans ma rue* initié il y a environ 1 an par M. Charles Edouard Vincent.

L'objectif du projet est de mettre en relation des habitants du centre de Paris, plus particulièrement du 4^e arrondissement, avec d'autres habitants du 4^e, pour assurer des petits services tels que des cours de guitare, de la traduction... et révéler ainsi les talents du quartier. Les tarifs dépendent de la prestation effectuée et répondent à la volonté d'inventer le petit service abordable sur la base minimale de 5 euros les 20 minutes. Il existe trois moyens de rentrer en contact avec le dispositif : le kiosque, le téléphone et internet.

Ce projet est un vecteur de lien social à l'échelle du quartier, notamment par le kiosque installé depuis 10 jours sur le terre plein Saint-Paul. L'implantation du kiosque sur le terre plein Saint-Paul a été permise en travaillant avec les ABF et l'ensemble des acteurs concernés (DU, DVD, Decaux...) par la mise en place de cette expérimentation prévue pour une durée d'un an.

Les lulus, personnes au RSA, au chômage, en cdd ou en cdi, qui nécessitent un complément de revenus, prennent le statut d'auto-entrepreneurs, en étant accompagnés, validés, assurés et certifiés par l'association. L'association devient le prestataire de services pour le lulu.

Lulu dans ma rue est une association de loi 1901 qui travaille grâce aux subventions de la Ville de Paris et la Mairie du 4^e, de grosses entreprises partenaires et de l'Etat. Six salariés sont membres de l'association aujourd'hui : 1 concierge, 1 développeur, les personnes en charge du référentiel...

Les Conseils de quartiers sont invités à communiquer sur ce nouvelle conciergerie de quartiers, qui à au bout de 4 jours d'ouverture, reçue 75 demandes de services.

Divers

Concernant la place de la Bastille, M. Pacôme Rupin explique que le marché en charge de la concertation a été attribué mais qu'aucun élément nouveau n'a été apporté par la Mairie centrale.

Suite à la lecture des réponses de la Mairie du 4^e, le Conseil de quartier souhaite savoir si des zones d'intervention sont prévues aux abords du 10 rue Charles 5 ?

Le Conseil de quartier s'interroge sur le 8 rue Charles 5, dont le projet initial était de couvrir le terrain de tennis pour en faire un gymnase.

Il est constaté sur la place Beaumarchais un stationnement important des motos qui inquiète le Conseil de quartier craignant une croissance de celui-ci avec les beaux jours. M. Pacôme Rupin assure que la Mairie du 4^e va le signaler au commissariat.

Le Conseil de quartier exprime vivement son avis favorable à l'implantation d'un arrêt de bus ouvert devant l'école Massillon, identique à celui situé en face de la Mairie du 4^e, côté rue François Miron .

Il souhaite connaître le devenir de la maison située au 40 rue Saint-Antoine, qui depuis 35 ans, semble s'écrouler.

Il a été expliqué lors du Conseil d'arrondissement que la piste cyclable du boulevard Bourdon va être mise sur la chaussée.

Prochaine réunion du bureau en 2015

Mardi 12 mai, mardi 9 juin et mardi 23 juin
de 19h à 21h à la Maison des Associations du 4^e.



Présent(e)s : M. Michel Cribier, Mme Sylvie de Lannoy, M. Gregory Detouy, Mme Bernadette Huger, Mme Arlette Liebert, M. Philippe Roufiat, M. Pierre Schneider et Mme Claire Vacher.

Excusé(e)s : M. Patrice Migault, M. Gilles Venhard, Mme Alice Quiles, Mme Nadine Pouillon et Mme Catherine Nataf.

Lecture des réponses de la Mairie

Dans les réponses transmises lors de la réunion, la Mairie du 4^e informe le Conseil de quartier qu'elle ne détient pas à ce jour d'informations sur la mise en place d'un terrain de sport, comme ce fut le cas l'année dernière à l'initiative et financé par le Pavillon de l'Arsenal, dans le cadre d'une exposition ponctuelle sur le Sport en Ville. Le Conseil de quartier regrette de constater que l'équipement *Playground*, terrain de sport installé dans le cadre de cet événement, ne serve pas depuis la fin de l'exposition temporaire et partage l'avis qu'il faudrait trouver un lieu d'implantation dans l'arrondissement pour celui-ci. Il souligne l'utilisation importante du terrain *Playground* par les jeunes du quartier lors de son implantation Place Teilhard de Chardin et propose la réimplantation de celui-ci sur l'espace de la Place de la Bastille accueillant des jeunes faisant du skate.

Etant informé de la tenue d'une réunion publique le mercredi 24 juin à 19h au Pavillon de l'Arsenal au cours de laquelle une présentation des premières esquisses de la Direction des Espaces Verts et de l'Environnement est envisagée, le Conseil de quartier souhaite qu'un document présentant ces esquisses lui soit distribué à l'issue de la réunion publique et propose qu'en fin de réunion, une annonce informe le public des discussions à venir sur le sujet lors du prochain Conseil de quartier Arsenal.

Berges de Seine

Les membres du Conseil de quartier sont informés du lancement officiel de l'acte 2 de la reconquête des berges de Seine par la Maire de Paris Anne Hidalgo et son Adjoint Christophe Najdovski. Une délibération présentant les modalités de la concertation est proposée par le Maire du 4^e M. Christophe Girard lors du Conseil d'arrondissement qui se tient en Mairie le même soir.

La seconde étape de la réappropriation des berges sera concrétisée par la création d'une liaison dédiée aux circulations douces reliant la Place de la Bastille et la Tour Eiffel. A la suite des études techniques pilotée par les services de la Ville, deux scénarios seront proposés à la concertation qui débutera à la fin du mois de juin :

- le premier consisterait à fermer à la circulation automobile le tronçon de la Voie Georges Pompidou situé entre la Place du Châtelet et le Pont de Sully.
- le second consisterait à fermer à la circulation automobile la totalité de la Voie Georges Pompidou entre le tunnel des Tuileries et le tunnel Henri IV, ces deux tunnels étant inclus dans la fermeture.

Il est annoncé que le 4^e arrondissement prendra une part active dans la concertation sur les berges de Seine et qu'une réunion publique sera notamment organisée avant l'été.

Place de la Bastille

Les membres du Conseil de quartier sont informés de l'accord de principe de la Maire de Paris sur l'organisation d'un événement lié au lancement de l'opération des 7 places. La Mairie du 4^e les avisera dès que la date de cet événement sera fixée.

La Maire de Paris Anne Hidalgo a par ailleurs eu connaissance des premières réunions des Conseils de quartiers des trois arrondissements concernés par la Place de la Bastille.

Opération Paris Fais toi bele

Il est rappelé l'opération parisienne « Paris fais toi belle » qui se déroulera pour sa première édition dans le 4^{ème} arrondissement le samedi 23 mai de 10h à 12h.

Cette opération collective associant habitants, associations, agents de propreté de l'arrondissement et élus est envisagée cette année dans les quartiers Saint Merri et Saint Gervais autour de la rue des Archives. Elle aura pour objectif de sensibiliser les usagers et riverains à un meilleur respect de l'espace public, au tri des déchets ainsi qu'au travail quotidien des agents de propreté.

Le rendez-vous est fixé à 10h à l'angle de la rue des Archives et de la rue des Blancs Manteaux. A l'issue de l'opération, un pot convivial sera offert aux participants à 12h dans la cour de la Mairie du 4e.

Prochaine réunion du bureau en 2015

Mardi 9 juin

de 19h à 21h à la Maison des Associations du 4^e

Jeudi 2 juillet

de 19h à 21h en salle calmon de la Mairie du 4^e



Présent(e)s : M. Michel Cribier, Mme Sylvie de Lannoy, M. Gregory Detouy, Mme Bernadette Huger, M. Pierre Lucot, Mme Marie Lutte, Mme Catherine Nataf, Mme Alice Quiles, Mme Claire Vacher, M. Gilles Venhard et Mme Marie-Antoinette Vitse.

Excusé(e)s : Mme Sylvie Brod, M. Philippe Roufiat, M. Pierre Schneider et Mme Nadine Pouillon.

Invité(e)s : Mme Samia Adgharouamane, Mme Sarah Klucsar, Mme Laetitia Duchesne et Mme Monique Houis.

Intervention de M. Pacôme Rupin, élu référent du Conseil de quartier Arsenal

M. Pacôme Rupin annonce que de nombreux sujets qui concernent les Conseils de quartier seront abordés au Conseil d'arrondissement du lundi 15 juin. Il sera notamment proposé au vote la nouvelle charte des Conseils de quartier du 4^e, afin qu'elle soit mise en application dès la rentrée 2015.

Suite au souhait exprimé par les membres du Conseil de quartier Arsenal que l'installation *Playground* soit renouvelée dans le quartier, M. Pacôme Rupin explique que l'installation éphémère de cet équipement sportif était une expérimentation du Pavillon de l'Arsenal. Il rappelle que la Mairie du 4^e avait tenté de pérenniser cette installation compte tenu de son succès, mais la proposition de l'esplanade des Villes comme lieu d'accueil s'est vu refusée par la Mairie de Paris en raison du rôle commémoratif de ce lieu. Il ajoute qu'une réflexion sur l'espace de l'esplanade des Villes sera certainement menée en parallèle de celle portant sur la fermeture à la circulation automobile des berges de Seine. L'exposition temporaire, auquel le terrain de sport était lié n'est pas renouvelée par le Pavillon de l'Arsenal cette année.

Il annonce par ailleurs l'événement *Volcom Bastille Days*, skate park éphémère qui sera installé du 29 juin au 7 septembre sur la place de la Bastille. De nombreuses animations et activités seront proposées aux parisiens durant la période estivale, suite au travail de M. Martins, Adjoint au sport à la Maire de Paris mené en partenariat avec la marque Volcom.

Les membres du Conseil de quartier Arsenal regrette que le grand carré vide derrière la station velib près du bâtiment Morland ne puisse pas accueillir une installation de type *Playground*. M. Pacôme Rupin explique qu'il est impossible aujourd'hui d'implanter toute installation à cet endroit en raison du flux important de personnes qui y travaillent et y passent quotidiennement.

M. Pacôme Rupin fait part également de la volonté de la Mairie du 4^e d'améliorer et rénover l'ensemble des équipements sportifs du 4^e dans les prochaines années, citant l'exemple des travaux programmés du gymnase Saint-Merri ou du TEP Neuve Saint-Pierre. Il ajoute que l'amélioration de l'offre sportive du TEP Charlemagnes est inclus dans les projets soumis au vote du budget participatif de septembre 2015 et que dans le cadre du projet « Sport Urbain en liberté », lauréat du budget participatif 2014, la Mairie du 4^e a proposé l'implantation d'agrès sur les quais Henri IV pour y créer un parcours sportif.

Le sujet de la fermeture des berges de Seine ayant été abordé lors du Conseil d'arrondissement du 12 mai, M. Pacôme Rupin rappelle que deux scénarios seront proposés à la concertation : la fermeture à la circulation automobile du tronçon de la Voie Georges Pompidou situé entre la Place du Châtelet et le Pont de Sully et celle de la fermeture de la totalité de la Voie Georges Pompidou entre le tunnel des Tuileries et le tunnel Henri IV, ces deux tunnels étant inclus dans la fermeture. Il a été exprimé le souhait que les berges de Seine soient définitivement fermées afin de privilégier les piétons et les cyclistes sur les quais bas. Il évoque l'impact important du projet de berge sur la circulation et la vie des habitants.

Il annonce que le projet de piste cyclable sur le boulevard Bourdon sera réalisé cet été et que la piste cyclable se situerait coté bati, avec le maintien d'une file de stationnement entre la circulation automobile et la piste cyclable. Il précise que le boulevard Bourdon va connaître des changements importants et explique que le projet de trame verte déposé au budget participatif 2015

a été relocalisé au budget participatif parisien compte tenu de son lien avec la place de la Bastille. Il annonce également qu'une enveloppe budgétaire est programmée sur 2016 par la Mairie du 4^e pour travailler à l'aménagement du boulevard Bourdon.

Il annonce qu'un premier jury d'écrouissage va se réunir le 10 juillet 2015 pour ne choisir que 5 propositions de projets pour le bâtiment Morland.

Rappelant la réunion publique organisée au pavillon de l'Arsenal le mercredi 24 juin sur l'aménagement de la place Theilhard de Chardin, il rappelle qu'un groupe de travail constitué de membres volontaires du Conseil de quartier pourront observer les esquisses présentées par la DEVE en réunion publique et préparer ainsi des questions à poser aux services.

Il est annoncé le démarrage imminent des travaux de réhabilitation du réseau d'égouts du 4^e en juillet pour une période de deux ans et la réalisation du 1^{er} au 31 juillet d'un test de désamiantage au niveau du n°25 de la rue du Petit Musc. La base vie située rue de Sully va être un peu décalé et déporté sur la chaussée, du côté de la bibliothèque. Les membres du Conseil de quartier demandent s'il est prévu de remplacer les places de stationnement occupées par la base vie, au vu du faible nombre de places de stationnement dans le quartier.

Ils signalent que l'information des travaux prévu à partir du 5 mai dans la rue de Sully à côté de la Place Theilhard de Chardin est toujours présente et que 5 à 6 places de stationnement sont condamnées depuis le 5 mai.

Ils demandent s'il est possible d'effacer le marquage au sol restant sur le bord du trottoir près du n°1 de la rue Jules-Cousin.

M. Pacôme Rupin annonce l'apéro participatif organisé à 18h30 le jeudi 2 juillet dans le verger de la Mairie du 4^e, au cours duquel les projets soumis au vote des habitants dans le cadre du budget participatif seront présentés. Il rappelle également l'évènement parisien «Les heures heureuses» des 24, 25 et 26 juin au cours duquel il sera possible de découvrir certains établissements du quartier via des petites bouchées à l'heure de l'apéro. La communication sera prochainement transmise aux membres du Conseil de quartier.

Commission de sélection des projets du budget participatif 2015 du jeudi 4 juin

Mme Sylvie de Lannoy, présidente du Conseil d'Arsenal rend compte de la commission du 4^e en charge de sélectionner les projets d'arrondissements qui seront soumis au vote en septembre. Mme Pauline Véron, Adjointe à la Maire de Paris présidait avec M. Julien Landel, 1^{er} Adjoint au Maire du 4^e cette commission. Un collège de la vie citoyenne composé des présidents des quatre Conseils de quartier et de représentants de parents d'élèves avaient droit de vote, ainsi que le collège élus. Elle explique que des représentants des services de la Ville étaient présents pour apporter des explications techniques.

Le projet de la zone de rencontre entre rue Beautreillis et la rue Neuve Saint-Pierre déposée par le Conseil de quartier a été retenu et budgété à 25000 euros par les services de la Ville.

Certains projets n'ont pas été sélectionnés lors de la commission car la Mairie du 4^e les a déjà programmés, d'autres ont été relocalisés ou partiellement sélectionnés. Le projet de rénovation du terrain de sport Charlemagne, déposé par des élèves du lycée et qui vise à augmenter l'offre sportive, a été retenu. Les porteurs de projets qui n'ont pas été sélectionnés recevront tous les motifs des refus de leurs propositions. M. Michel Cribier regrette que le projet de rénovation du portail Raoul ait été refusé par les services techniques de la Ville.

Place Theilhard de Chardin

Les membres du Conseil de quartier font part de leurs interrogations portant sur la réunion publique du mercredi 24 juin organisée par la Mairie du 4^e au pavillon de l'Arsenal. M. Pierre Lucot souligne avoir précisé leur souhait d'un réel processus de concertation et s'interroge sur leur position au vu des esquisses qui leur seront présentées, leur degré d'intervention ou s'il ne s'agit que d'une simple consultation. Il explique être intéressé par le programme et pas par un vote sur des esquisses. Il demande à la Mairie du 4^e si les services de la Ville ont travaillé sur la base du travail du Conseil de quartier, qui remonte à une dizaine d'années.

Divers

Participant à l'opération parisienne « Paris Fais toi belle », Mme Alice Quilès rend compte de cette matinée citoyenne menée collectivement dans le quartier Saint-Gervais. Elle demande aux membres présents comment et avec quels moyens le Conseil de quartier peut-il communiquer sur la propreté, responsabiliser les personnes et inciter à réduire les incivilités dans le quartier, évoquant un budget du Conseil de quartier souvent inutilisé.

Il est demandé si les jeux de la place des Vosges peuvent être changés et qui contacter à la Mairie de Paris pour répondre à ce sujet.

Il est signalé à la Mairie du 4^e :

- les étalages massifs sur le trottoir de la boutique Terra Bora, située à l'angle de la rue Saint-Antoine et de la rue Beautreillis.
- un trou important dans la chaussée proche du 1 rue Beautreillis, avant d'arriver rue des Lions Saint-Paul.

Prochaine réunion du bureau en 2015

Mardi 23 juin : Groupe de travail

à 17h30 en salle Calmon de la Mairie du 4^e

Jeudi 2 juillet

de 19h à 21h en salle Calmon de la Mairie du 4^e



Présent(e)s : M. Michel Cribier, Mme Sylvie de Lannoy, Mme Bernadette Huger, Mme Arlette Liebert, M. Pierre Lucot, Mme Marie Lutte, Mme Catherine Nataf, Mme Alice Quiles, M. Pierre Schneider, Mme Claire Vacher, M. Gilles Venhard et Mme Marie-Antoinette Vitse.

Excusé(e)s : Mme Anne-Marie Rossi, M. Philippe Roufiat et Mme Nadine Pouillon.

Intervention de M. Pacôme Rupin, élu référent du Conseil de quartier Arsenal

M. Pacôme Rupin explique que de nombreux projets sont en cours et seront accélérés en 2016. Concernant le réaménagement de la place de la Bastille, il évoque un calendrier initial très serré dans lequel les membres du conseil de quartier Arsenal devaient s'inscrire. Ce calendrier s'est vu rallongé par la Mairie de Paris. Evoquant « l'opération des sept places » organisée le samedi 20 juin par la Mairie de Paris, il assure que les membres des Conseils de quartier inter-arrondissements du 4^e, 11^e et 12^e continueront à être associés tout au long de l'opération.

Il rappelle les travaux importants qui vont être réalisés dans l'ensemble du 4^e arrondissement et notamment le quartier de l'Arsenal. Lors de leur réunion de juin, les membres du Conseil de quartier avaient demandé si des places de stationnement seraient créées au vu de celles supprimées par la base vie de chantier située près de la Garde Républicaine. M. Pacôme Rupin explique qu'il n'est pas prévu d'augmenter les places de stationnement compte tenu de la réelle contrainte du manque d'espace.

Place Teilhard de Chardin

M. Pacôme Rupin ouvre le débat sur la réunion publique de concertation sur la création d'un jardin public Place Teilhard de Chardin qui a été organisée le mercredi 24 juin à 19h au Pavillon de l'Arsenal.

Lors de cette réunion publique, M. Pacôme Rupin a souhaité qu'il y ait un vote sur les deux projets proposés par la Direction des Espaces Verts et de l'Environnement, afin qu'il y ait une indication de la part du conseil de quartier sur ses préférences d'aménagement de la place Teilhard de Chardin. La réunion a permis de mettre en évidence la proximité des deux esquisses et que chacune d'elle avait des avantages et des inconvénients. L'esprit de la seconde esquisse qui proposait un projet moins structuré et un cheminement moins classique a séduit majoritairement l'assemblée. M. Pacôme Rupin annonce aux membres du conseil de quartier à travailler qu'à présent ils vont pouvoir travailler à l'élaboration d'un cahier de recommandations à destination du Maire du 4^e arrondissement.

Présent lors de la réunion publique, M. Pierre Lucot souligne qu'un vrai travail de fond reste à faire et souhaite une réelle concertation du paysagiste avec le conseil de quartier. Il regrette qu'une esquisse ait été présentée plutôt qu'un avant projet.

M. Pacôme Rupin souligne le travail important présenté. Il souligne que le projet le plus ouvert a été retenu lors de la réunion publique et que les personnes présentes ont voté pour l'esprit qui s'en est dégagé. Cette réunion publique a permis au paysagiste de visualiser les préférences des habitants qui ont émis peu de commentaires en réunion, et ainsi de continuer à travailler. Il précise que ce travail pourra être entamé dès la rentrée avec les membres du conseil de quartier.

Les membres du conseil de quartier ne sont pas favorables à l'implantation d'un jardin partagé place Teilhard de Chardin et celle d'une zone d'activité partagée leur paraît impossible au vu des dimensions de la place.

Les membres du conseil de quartier souhaitent la présence du paysagiste à leur première réunion de septembre afin d'amorcer l'avant projet et demande à la Mairie du 4^e une version papier de la présentation projetée au Pavillon de l'Arsenal.

Place de la Bastille

Lors de l'opération des sept places parisiennes qui s'est tenue sur la place de la Bastille le samedi 20 juin 2015, les trois sujets principaux évoqués à la table concernant la place de la Bastille sont la végétalisation (notamment la liaison avec la coulée verte), le belvédère sur le canal et la traversée de la place.

Il est partagé le sentiment d'une opération marketing.

Il est constaté l'important et constructif travail du Conseil de quartier du 12^e arrondissement.

Propreté

Suite à sa participation à l'opération « Paris fais-toi belle », Mme Alice Quiles a pris rendez-vous avec M. Pacôme Rupin pour aborder la question de la propreté dans le quartier de l'Arsenal.

Lors de leurs échanges, M. Pacôme Rupin a suggéré que le Conseil de quartier travaille avec l'association bénévole Greenbird, qui était présente lors de l'opération « Paris fais-toi belle » et qui est très professionnelle dans son action.

Il a également proposé que le conseil de quartier :

- soit à l'initiative d'une opération de propreté dans le quartier de l'Arsenal avec les services de la Mairie
- utilise son budget qui lui est alloué par la Mairie pour acheter du matériel de propreté afin d'organiser des opérations citoyennes de nettoyage et sensibiliser les habitants du quartier arsenal.

Les membres du conseil de quartier ne sont pas favorables à effectuer le travail des services publics et déplorent qu'après leur action les rues redeviennent sales très rapidement.

Les membres du conseil de quartier souhaitent travailler en relation avec l'association greenbird et les inviter lors de leur prochaine réunion.

Mme Alice Quilès propose de sensibiliser les milieux scolaires aux questions de propreté et citoyenneté en les informant verbalement et sensibiliser les parents aux sorties d'écoles.

La solution d'installer des panneaux préventifs est évoquée mais rapidement écartée au vu de leur coût et de leur difficulté d'emplacement.

Prochaine réunion du bureau en 2015

Mardi 8 septembre

de 19h à 21h à la Maison des Associations du 4^e arrondissement



Présent(e)s : M. Michel Cribier, Mme Sylvie de Lannoy, Mme Bernadette Huger, Mme Marie Lutte, M. Patrice Migault, Mme Nadine Pouillon, Mme Alice Quiles, Mme Claire Vacher et Mme Marie-Antoinette Vitse.

Excusé(e)s : Mme Arlette Liebert et M. Philippe Roufiat.

Intervention de M. Pacôme Rupin, élu référent du Conseil de quartier Arsenal

M. Pacôme Rupin rappelle que l'année 2015 fut une année de mise en place de projets et que 2016 sera une année d'avancée réelle pour ceux-ci.

Concernant le réaménagement de la place Teilhard de Chardin, il informe les membres du Conseil de quartier que les premiers sondages archéologiques débuteront le lundi 21 septembre. Il rappelle que dans le cadre du réaménagement de la place, il a été présenté fin juin des esquisses d'aménagement par les services de la Ville et que le Maire du 4^e, M. Christophe Girard, a souhaité lors de la réunion publique que le conseil de quartier Arsenal lui fasse parvenir avant la fin septembre des propositions d'aménagements.

M. Pacôme Rupin explique que la localisation de la piste cyclable du boulevard Bourdon - qui devait être réalisée cet été - va être modifiée : le Maire du 4^e M. Christophe Girard a émis la volonté de maintenir le positionnement de cette piste cyclable du côté du port de l'Arsenal. Le positionnement côté port de la piste cyclable permet d'offrir un cheminement plus agréable pour les cyclistes notamment avec l'idée d'implanter sur ce même côté une trame verte, le long du Boulevard Bourdon.

M. Pacôme Rupin rappelle que le renouvellement des Conseils de quartier du 4^e va s'opérer prochainement suite aux réflexions menées collectivement sur la réforme des conseils de quartier. Dans le cadre de celle-ci, toute personne souhaitant s'investir dans un quartier pourra assister au Conseil de quartier.

Il annonce l'organisation le samedi 19 septembre du café de l'engagement, de 10h à 12h dans le verger de la Mairie du 4^e. Cet événement permettra aux personnes désireuses de s'investir dans la vie de leur quartier, auprès des personnes sans-abri ou des seniors, de rentrer en contact avec des associations déjà actives notamment dans le domaine de la solidarité.

Réforme des Conseils de quartier du 4e

La coordinatrice des Conseils de quartier du 4^e rappelle qu'une nouvelle charte des conseils de quartier a été adoptée par le Conseil d'arrondissement en juin dernier. Elle est le fruit des différentes commissions de réforme des conseils de quartier menées de septembre 2014 à janvier 2015. Elle informe les membres du Conseil de quartier qu'ils seront prochainement invités à s'inscrire auprès d'elle. Afin de parfaire la connaissance de ces instances participatives et conformément aux règles stipulées dans la nouvelle charte, un tirage au sort sur les listes électorales sera effectué en octobre. La date sera communiquée prochainement au Conseil de quartier. Une réunion d'accueil des tirés au sort et des nouveaux membres est également prévue pour le mois de novembre.

La coordinatrice des Conseils de quartier insiste sur l'opportunité d'accroître, au biais du café de l'engagement, la participation des habitants aux conseils de quartier et d'insuffler à cette occasion un mouvement collectif d'engagement citoyen.

Budget participatif 2015

La coordinatrice des Conseils de quartier du 4^e annonce que le vote des projets retenus au budget participatif et sélectionnés par la commission du 4^e arrondissement se tiendra du 10 au 20 septembre 2015. Chaque habitant pourra voter et choisir des projets pour le 4^e arrondissement et des

projets parisiens. Elle insiste sur l'importance que le Conseil de quartier communique sur ce vote, notamment au travers du projet de zone de rencontre porté par le Conseil de quartier.

Place de la Bastille

Les membres du conseil de quartier font remarquer à la Mairie du 4^e que les informations transmises lors de la réunion de concertation sur le futur aménagement de la place de la Bastille du lundi 7 septembre 2015 furent une répétition des éléments de débats de la réunion inter arrondissement du 5 septembre et des précédentes. La réunion publique visait une communication large sur le futur aménagement et n'était pas destinée aux membres du conseil de quartier.

L'idée d'un consensus sur le maintien non piéton de la rue de la Bastille a été partagée lors de la réunion publique. Cinq priorités ont été annoncées : l'accessibilité de la place de la Bastille, la place du piéton et celle du cycliste, l'aspect convivial à développer et la végétalisation de la place.

La réunion publique a permis aux membres du conseil de quartier de découvrir le calendrier prévisionnel pour le futur aménagement de la place et que les budgets seront votés en 2016.

Il a également été annoncé l'organisation d'ateliers participatifs le jeudi 1^{er} et lundi 12 octobre 2015. Emettant le souhait que ces ateliers apportent de la nouveauté, la présidente du Conseil de quartier Mme Sylvie de Lannoy propose aux membres du conseil de quartier d'y participer.

Budget du Conseil de quartier

Les membres du conseil de quartier échangent sur l'utilisation de leur budget d'investissement et de fonctionnement. La coordinatrice des Conseil de quartier rappelle la nécessité de repérer dans un premier temps des besoins pour le quartier. Mme Sylvie de Lannoy propose alors de recontacter les parents d'élèves présents aux dernières réunions afin de connaître les besoins des écoles du quartier.

Questions diverses

Lors de cette réunion, M. Patrice Migault fait part de l'absence de lumières qui a été constaté durant quatre semaines sur le quai Henri IV et de son signalement au cabinet du Maire du 4^e. Après plusieurs échanges, il a pu constater la qualité des nouveaux lampadaires à LED installés dans la rue Mornay et sur le quai Henri IV. Il demande à la Mairie du 4^e la possibilité d'en installer rue Schomberg au vu de l'obscurité actuelle qui favorise les incivilités. Il fait part aussi de son souhait de déplacer la boîte à vêtement située au coin de la rue Schonberg et du boulevard Morland, qui fait actuellement office d'urinoir.

Le manque d'agents de la police municipale est évoqué dans le quartier.

Il est signalé à la Mairie la présence constante d'un homme déculotté près des écoles au niveau du Temple du Marais, situé au 17 rue Saint-Antoine.

Michel Cribier fait part de sa déception au regard de l'application Dans ma rue : un banc cassé est situé devant la pharmacie du boulevard Henri IV depuis plus de deux ans. Il ajoute qu'aucun message accusant réception d'une demande n'est reçu par un utilisateur.

Les membres du conseil de quartier sont satisfait du nouvel arrêt de bus 67 situé devant l'école Massillon.

Il est regretté l'emplacement de la base vie chantier dans le quartier qui supprime des places de stationnement.

Les membres du conseil de quartier rappellent à la Mairie du 4^e que leur dernière rencontre avec le commissaire de Police remonte à deux ans et souhaitent connaître la date envisagée pour les réunions annuelles envisagées avec le commissaire dans le cadre de la réforme des conseils de quartier.

Prochaine réunion du bureau en 2015

Mardi 13 octobre : de 19h à 21h en salle Calmon de la Mairie du 4^e arrondissement

Mardi 24 novembre : de 19h à 21h à la Maison des Associations du 4^e arrondissement

Mardi 8 décembre : de 19h à 21h à la Maison des Associations du 4^e arrondissement



Présent(e)s : M. Michel Cribier, Mme Sylvie de Lannoy, M. Gilbert Four, Mme Marie Lutte, Mme Catherine Nataf, Mme Alice Quiles, M. Philippe Roufiat, Mme Bérangère Tabutin Di Vicio, M. Pierre Schneider, Mme Marie-Antoinette Vitse, Mme Denise Viala, M. Pierre Colboc, M. Alain Freitag, M. Jorge Luis Ricci et Mme Eve Bantman.

Excusé(e)s : M. Patrice Migault, Mme Bernadette Huger et Mme Arlette Liebert.

Intervention de Mme Inaï, Responsable de l'association Greenbird en France

Suite à l'opération de nettoyage « Paris fais toi belle » à laquelle certains membres des Conseils de quartier ainsi que l'association *Greenbird* ont participé, Mme Alice Quilès a invité la responsable de l'association *Greenbird France*. Mme Inaï introduit la séance en présentant l'association *Greenbird*, fondée en 2003 au Japon, composée de 58 équipes et dont le siège se situe à Tokyo. En 2009 Mme Inaï a rejoint l'équipe de Paris créée en 2007 et en est devenue sa responsable en 2013. L'action de cette association consiste à effectuer un nettoyage mensuel des rues pendant environ 1h les week-ends. L'association accueille aujourd'hui de plus en plus d'habitants dans de cadre de ses opérations.

Mme Inaï explique qu'il est possible de mobiliser des personnes dans le quartier de l'Arsenal et que le recrutement de bénévoles s'opère essentiellement grâce au bouche à oreille et par le site facebook de l'association. A la suite du choix du site, un délai d'un mois est nécessaire à la préparation et l'organisation d'une opération. Il est possible de mener des opérations autonomes ou bien soutenues par les Services de la Propreté de Paris comme ce fut le cas avec l'opération Paris fais toi belle. Les bénévoles de l'association *Greenbird* sont équipés par leurs moyens propres : dossier, logo, pinces, gants, sacs poubelles, matériel fourni par le siège de Tokyo.

Les membres du Conseil de quartier échangent sur les bénéfices de cette initiative citoyenne et soulignent l'intérêt d'éveiller les consciences face aux incivilités dans l'espace public. Ils regrettent néanmoins un manque de pédagogie dans les opérations menées par *Greenbird* compte tenu de la grande discrétion dont fait preuve l'association. Des échanges sur les statuts de *Greenbird* mettent en avant les éventuels risques encourus par les bénévoles : la structure a un statut d'association au Japon mais n'a pas de statut associatif en France. Il est expliqué à Mme Inaï qu'il n'est pas possible d'avoir recours à des droits en cas de blessure de bénévole.

Les membres du Conseil de quartier envisagent de mener en partenariat avec *Greenbird* une action de nettoyage dans le quartier de l'Arsenal. Il est suggéré qu'une communication soit menée en partenariat avec des écoles.

Problème de propreté lors des grandes manifestations

M. Michel Cribier fait remarquer les nuisances constatées à la suite des manifestations publiques comme la Marche des Fiertés.

La présidente du Conseil de quartier Mme Sylvie de Lannoy explique qu'il est nécessaire lors de ces grandes manifestations d'installer des structures adéquates du type sanisettes publiques ou réceptacles à bouteilles. Il est évoqué un manque de prévention en amont et la nécessité de permettre un large accès à des toilettes publiques en nombre suffisant.

Compte rendu des deux ateliers de concertation sur le futur aménagement de la place de la Bastille

Il a été constaté que la parole des habitants, toujours entendue, reste au cœur du projet.

Mme Sylvie de Lannoy, présente au 1^{er} atelier de concertation, rappelle les préconisations retenues émises jusqu'alors en concertation: réduire la circulation sur et autour de la place, favoriser des lieux de rencontre sur la place, renforcer son identité touristique et historique, agrandir et aménager les trottoirs notamment pour les personnes à mobilité réduite, augmenter la végétalisation,

créer des zones de rencontre et améliorer l'éclairage. Elle explique que chaque arrondissement souhaite rattacher la colonne à son quartier et que quatre options semblent se dessiner : laisser la colonne au centre comme elle se présente actuellement sans la rattacher à un côté de la place, raccorder la colonne avec l'Opéra ou /et avec l'esplanade sur laquelle les jeunes font du skate. Dans l'hypothèse de rattacher une ou deux parties à la colonne, il a été souligné la nécessité de modifier le sens de circulation adjacent. Trouver des solutions pour désengorger, limiter les stationnements sauvages sur la place et prévoir des espaces pour les motos sont des axes également évoqués. Conformément à la forte demande portée par les habitants des 4^e et 12^e arrondissements, une réflexion est en cours sur le maintien des expositions et animations temporaires sur l'esplanade.

Mme Alice Quilès explique que le 2nd atelier qui s'est tenu à la Mairie du 12^e a rappelé des hypothèses de travail et mis en évidence les quatre espaces à fort potentiel touristique existants : la pointe Richard Lenoir sur la Bastille, le terre plein central avec la Colonne de Juillet, qui s'agrandira ou qui sera rattaché, l'esplanade de l'Arsenal et l'Opéra. Elle explique que la mise en valeur du patrimoine est une priorité souhaitée dans le futur aménagement et que la volonté de mettre en valeur l'Arsenal et la Colonne de juillet a remporté le maximum de votes lors de l'atelier. Il a été rappelé l'état actuel des sols qui semblent limiter la faisabilité de l'ensemble des souhaits des riverains.

Mme Alice Quilès et Mme Sylvie de Lannoy soulignent la qualité des ateliers, qui proposent toujours des questions posées sous un autre angle au biais d'un système de travail très intéressant et très clair.

Intervention de M. Pacôme Rupin, élu référent du Conseil de quartier Arsenal

M. Pacôme Rupin remercie la présidente de l'association *Greenbird*, rencontrée lors de l'opération Paris fais toi belle, pour son intervention. Il explique avoir rencontré dernièrement les personnes des services de la propreté dans l'atelier situé rue Neuve Saint-Pierre, agents chargés de la propreté du quartier de l'Arsenal. Il envisage de les voir régulièrement afin de faire remonter les diagnostics des membres du Conseil de quartier.

Point sur la place Teilhard de Chardin

M. Pacôme Rupin annonce que les fouilles archéologiques importantes actuellement en cours ont permis d'après les archéologues, de révéler des découvertes exceptionnelles. Les vestiges mis à jour sont très bien conservés. Une partie de la muraille de l'enceinte de Philippe Auguste (dernière enceinte construite à Paris au 15^e siècle) a ainsi été découverte. La Mairie du 4^e supposait qu'il y avait des vestiges de cette enceinte mais aucunes recherches archéologiques n'avait été menées. Les fouilles actuelles ont mis en évidence ces vestiges qui pourraient avoir un intérêt patrimonial et dont la qualité de conservation est remarquable (base d'une tour visible). Les membres du Conseil de quartier demandent à la Mairie du 4^e la possibilité de visiter les lieux avec les personnes réalisant les fouilles.

Rappelant le projet de jardin longuement porté depuis des années, M. Pacôme Rupin souligne l'opportunité d'avoir un projet plus ambitieux au vue de l'intérêt qu'il suscite (déplacement de M. Bruno Julliard, Adjoint à la Maire de Paris et suivi attentif de l'Etat). Il assure qu'à ce jour aucune décision n'a été prise et que les possibilités de mettre en valeur ces vestiges sont nombreuses. Il invite les membres du Conseil de quartier à transmettre leurs avis et leurs préconisations sur cette découverte à la Mairie du 4^e et les félicite pour la qualité de leur note envoyé au Maire du 4^e. Il ajoute que les fouilles ont été réalisées grâce au projet porté par le Conseil de quartier et qu'il est important de continuer à travailler avec lui. Il précise que cette découverte dépasse le périmètre du 4^e arrondissement mais assure que la Mairie du 4^e va poursuivre son effort en vue de la création d'un jardin public.

Les membres du Conseil de quartier craignent que cela prenne encore des années. M. Pacôme Rupin assure la volonté de la Mairie du 4^e de mettre en lumière ce projet et de réaliser le projet de square. Elle s'appuie sur son rôle majeur dans la réalisation des fouilles pour obtenir, dans l'hypothèse d'un projet exceptionnel, des budgets supplémentaires apportés par la Ville. Les membres du Conseil de quartier font alors remarquer que dans ce cas, cela ne relève plus de leur

ressort. Il regrette qu'aucun sondage n'ait été réalisé avant et l'ampleur du travail fourni depuis 20 ans. M. Pacôme Rupin ne souhaite pas que le Conseil de quartier travaille sur un nouveau projet mais se positionne en faveur du remblaiement ou de la conservation des vestiges.

Divers

Il est annoncé que les berges de seine seront fermées à la circulation à partir de juillet 2016.

Une réduction d'une voie du boulevard Bourdon est nécessaire pour le projet de descente de la voie vélo et de l'emprise plus large du trottoir.

Après ses échanges avec M. Cribier portant sur le Portail de l'Hôtel Raoul, le Maire du 4^e M. Christophe Girard a proposé à ce que la Ville l'achète. Les propriétaires de l'hôtel accompagné par M. Cribier, ont écrit un courrier à la Maire de Paris.

La sécurité ne semble pas un problème majeur du quartier de l'Arsenal mais M. Pacôme Rupin invite les membres à faire remonter leurs remarques. Le manque de luminosité rue Schonberg évoqué lors de la dernière réunion a été entendu par le Cabinet du Maire qui s'est occupé de la mise en place future d'un nouvel éclairage à LED dans la rue.

Il a été remarqué dans l'impasse Jean Beausire la présence nombreuse de jeunes durant les week-ends et les nuits, qui procurent des nuisances sonores. M. Pacôme Rupin invite les personnes gênées à faire remonter au commissariat leurs plaintes et insiste sur l'importance de ce procédé pour déterminer les points noirs du quartier.

Les parents d'élèves de l'école Fauconnier et de l'Ave Maria ont transmis leurs inquiétudes au regard du manque de personnel assurant la traversée des enfants. M. Pacôme Rupin relate le problème d'effectifs en réponse à ce constat et présente la possibilité de redéployer des points écoles actuels. Il assure la volonté de la Mairie de prioriser la sécurité des enfants et d'employer des points écoles.

Il est signalé :

- l'état des arbres situés rue de Sully et le traitement sans protection qui leur est infligé par la base vie de chantier.

- l'état du trottoir au niveau du 2 bvd Morland : passage réduit et sol tordu.

- l'état désastreux de la cabine téléphonique à l'angle du boulevard Bourdon. Les membres du Conseil de quartier proposent que les cabines téléphoniques soient remplacées par des sanisettes.

- l'installation de familles de personnes roms depuis un certain temps qui utilisent les grilles d'égout pour ranger leur affaire. Ce lieu de dépositoire inquiète les membres qui s'interrogent sur les risques encourus.

Prochaine réunion du bureau en 2015

Mardi 8 décembre : de 19h à 21h à la Maison des Associations du 4^e arrondissement



Présent(e)s : Mme Eve Bantman, Mme Alice Quiles, M. Benjamin Braun, M. Enrique Castro Munol, Mme Chauveau, Mme Sandra Courtine, M. Pierre Colboc, M. Michel Cribier, Mme Sylvie de Lannoy, M. Alexandre Driguet, Mme Laetitia Duchesne, Mme Françoise Fluet, Mme Monique Hardy-Houis, M. Patrick Jaubertie, Mme Danielle Juranville, Mme Julie Legg, M. Philippe Loiret, M. Pierre Lucot, Mme Marie Lutte, M. Vincent Macheras, M. Philippe Roufiat, M. Pierre Schneider, Mme Bérengère Tabutin Di Cicco, Mme Claire Vacher, Mme Denise Viala, Mme Arlette Liebert, M. Nadire Yakhou, Mme Monique Puiberneau, M. gregory Detouy, Mme Bernadette Huger, Mme Marie-Claude Lhommet, Mme Catherine de Grivel et Mme Nadine Pouillon.

Excusé(e)s : M. Patrice Migault, Mme Catherine Nataf et M. Fouad Negreche.

Mme Sylvie de Lannoy, actuelle présidente du Conseil de quartier Arsenal, se réjouit de la présence nombreuse de nouveaux visages qui pourront lancer une nouvelle dynamique pour le quartier. Elle explique l'ordre du jour de la réunion, et invite, comme il est d'usage, l'élu référent du Conseil de quartier à faire un point d'actualité.

Intervention de M. Pacôme Rupin, élu référent du Conseil de quartier Arsenal

M. Pacôme Rupin fait part de son enthousiasme au regard de l'engouement des habitants suite à la réforme des Conseils de quartier. Il rappelle la volonté de la Mairie du 4^e d'ouvrir plus largement ces instances de démocraties participatives aux personnes qui s'intéressent à leur quartier. Il rappelle que l'objectif principal de cet engagement est de prendre part à un collectif qui œuvre en faveur de l'intérêt général. Il indique qu'un programme relativement chargé est proposé aux Conseils de quartier dans la nouvelle charte. Il explique que ce programme a été élaboré pour répondre au sentiment de frustration exprimé par des membres des Conseils et intègre les évolutions parisiennes, notamment le budget participatif.

Il rappelle que le budget participatif 2016 débutera dès le mois de janvier par la phase de dépôt des projets. Il explique que le budget participatif est pour le quartier de l'Arsenal l'opportunité de proposer des projets qui s'inscrivent dans le cadre du budget d'investissement de la Mairie du 4^e, c'est à dire des projets de long terme.

Il précise par ailleurs que le budget du Conseil de quartier est une partie du budget de la Mairie d'arrondissement que les Conseils de quartier peuvent flécher vers des petits projets locaux. Un budget est par ailleurs spécifiquement destiné à l'animation du quartier. Il explique qu'à l'issue de la réunion, des propositions d'animation et de projets d'aménagement de l'espace public doivent émerger. L'enveloppe du budget participatif permet de proposer des projets importants pour l'arrondissement. Il rappelle que le Conseil de quartier n'a pas la souveraineté totale sur la disposition des projets proposés au budget participatif, les projets étant soumis au vote des parisiens.

M. Pacôme Rupin s'engage à prêter une grande attention à la mise en place de la réforme dans les premier mois. Il souhaite que l'objectif de la réforme soit atteint : rendre les Conseils de quartier utiles pour le 4^e et pour eux-mêmes au regard de leur engagement. Il rappelle l'importance du processus de vote à main levée retenue dans la nouvelle charte des Conseils de quartier, qui permet de constater et prioriser les projets importants pour le Conseil de quartier.

Point sur la place Teilhard de Chardin

M. Pacôme Rupin rappelle que les fouilles archéologiques menées sur la place Teilhard de Chardin, ont permis de mettre en évidence des vestiges de l'enceinte Charles V, remarquablement bien conservés. M. Pacôme Rupin explique que le projet de création d'un jardin public n'est désormais plus uniquement du ressort de la Mairie d'arrondissement au regard de cette découverte, qui implique la Mairie de Paris et le Ministère de la Culture.

Il assure souhaiter porter, en tant qu'élu d'arrondissement, la voix des habitants. Il invite les personnes qui sont intéressées à créer un groupe de travail et propose que la Mairie du 4^e fasse remonter les idées proposées auprès de la DRAC et de la Mairie de Paris. M. Pierre Colboc propose l'élaboration d'un atelier citoyen en charge de travailler à un nouveau projet de réaménagement de la place qui tient compte des découvertes archéologiques. Il est évoqué l'importance d'obtenir les contraintes de la

DRAC au regard d'un certain nombre de ces vestiges. Des avis divergents sont exprimés, doutant de l'intérêt de travailler au sein du Conseil de quartier, compte tenu de la complexité du dossier à présent.

M. Pacôme Rupin explique que les fouilles sont normalement terminées. Il ne peut pas s'avancer sur les propositions des architectes de la DRAC. Il ajoute que prendre connaissance des ces informations serait nuisible au travail et à la créativité des membres du Conseil de quartier.

Les anciens membres du Conseil de quartier soulignent qu'ils avaient demandé il y a 10 ans l'établissement de fouilles.

Tour de table : présentation des membres du Conseil de quartier Arsenal

Un large tour de table permet à chacun de se présenter et d'expliquer ses interrogations ou motivations à intégrer le Conseil de quartier.

Certains membres réinscrits expliquent que leur participation au Conseil de quartier leur a permis de développer leur connaissance de leurs voisins et a enrichi leur vie de quartier. Il est constaté que la démocratie participative est affaiblie par le faible pouvoir des mairies d'arrondissement et que les délais de traitement sont toujours très longs. Mme Alice Quiles fait part de son souhait d'associer le Conseil de quartier à l'association Greenbird afin de mener des opérations citoyennes de propreté. M. Michel Cribier assure vouloir poursuivre son rôle d'alerte et de remontée des dysfonctionnements, ainsi que son investissement sur l'Hôtel Raoul et l'hommage à M. Simonet. M. Pierre Lucot explique son engagement au sein d'une démocratie participative qui peut émerger face à une démocratie représentative en crise. Il souhaite créer un réseau au niveau du quartier, développer les échanges et être en quelque sorte le porte-parole de ses voisins.

Il est évoqué les projets qui ont jusqu'à présent aboutis : l'installation d'un panneau triangulaire à l'angle du quai Henri 4 et de la rue de Sully pour améliorer la sécurité, la création d'un jardin rue de Sully, la création de pistes cyclables, les jeux implantés dans le square Galli et les bancs installés près de la statue Beaumarchais.

Les nouvelles personnes inscrites sont désireuses de s'impliquer :

- dans l'organisation d'un vide greniers, de repas de quartier et de la fête des voisins
- dans les domaines de la propreté, de l'aménagement urbain et de la végétalisation
- en faveur de la jeunesse et du sport
- dans la vie de quartier
- dans une réflexion autour de la circulation
- en raison de préoccupations autour du Vélib
- en raison du futur aménagement du bâtiment de la Préfecture et des fouilles de la place Teilhard de Chardin
- en mettant en valeur de quartier de l'Arsenal au biais des nouvelles technologies.

Divers

M. Michel Cribier propose aux membres du Conseil de quartier de lui communiquer une photographie en format .jpeg par mail à michel@cribier.netafin de réaliser un trombinoscope.

Il est demandé à la Mairie du 4^e les prochaines dates de concertation sur la place de la Bastille.

Les membres du Conseil de quartier souhaiteraient connaître les limites de la zone d'extension de la base de vie de chantier.

Il est signalé l'absence du point école de la rue Saint-Paul et la présence de trois points écoles devant le passage de la Garde Républicaine et du Franprix sur le boulevard Henri IV.

Il est demandé à la Mairie du 4^e si l'ouverture de nuit du square Galli à titre expérimental apporte des nuisances.

Les prochaines dates des réunions du Conseil de quartier font l'objet d'un vote.

Prochaines réunions en 2016 :

de 19h à 21h à la Maison des Associations du 4^e arrondissement

Mardi 19 janvier, jeudi 18 février, mercredi 16 mars, mardi 12 avril, mardi 17 mai et mardi 22 juin